



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Mercredi 7 décembre 2022 à 18 H 30

=====

ORDRE DU JOUR

1 - SECOURS EXCEPTIONNEL - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

2 - PRISES EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

3 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

4 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE A LA RENTREE EN FAVEUR DES BACHELIERS ETUDIANTS - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

5 - INFORMATION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DE FACTURES D'EAU

6 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION JARDIN PARTAGE du HAMEAU du BAOU « Ruche et Biodiversité de la Royale»

7 - ACCEPTATION D'UN DON AU CCAS

8 - AFFECTATION DES RECETTES RELATIVES AUX CONCESSIONS FUNERAIRES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

9 - PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE POUR L'ANNEE 2021

10 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT COLLECTIF A ADHESION FACULTATIVE - GARANTIE PREVOYANCE (2023 - 2028)

11 - MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION AU RISQUE PREVOYANCE AU 1^{ER} JANVIER 2023

Saint-Mandrier-sur-Mer, le 30 novembre 2022.

Le Président,

Gilles VINCENT